FICHE PROJET – MODULE DE SPÉCIALISATION DESN

1. Intitulé du module

Les techniques liquidatives en droit patrimonial de la famille

Responsable du projet : E.GMO
Site / INFN : Aix-en-Provence
Partenaire éventuel et justification de ce choix : néant

2. Contexte et justification

- Enjeux professionnels auxquels répond le module

 Enjeu de sécurité juridique : établir des comptes liquidatifs exacts et juridiquement fondés ; prévenir les erreurs de calcul (récompenses, créances, rapports, soultes) ; garantir la validité et la stabilité des actes de partage.

 Enjeu de maîtrise technique et d'expertise : comprendre les mécanismes des régimes matrimoniaux ; maîtriser les règles successorales et les droits des héritiers ; articuler droit civil, fiscalité et comptabilité patrimoniale.

 Enjeu de responsabilité civile professionnelle : limiter le risque de mise en cause pour erreur technique ; assurer une parfaite traçabilité des calculs et des choix juridiques ; justifier les méthodes d'évaluation retenues.

 Enjeu relationnel et de gestion des conflits : la rigueur technique permet d'objectiver les débats, de limiter les suspicions d'injustice, de favoriser l'acceptation du partage.

- Évolutions du métier :
 - Positionnement de l'office comme expert en ingénierie patrimoniale.
 - Optimisation fiscale dans le respect de la loi.
 - Anticipation des droits de mutation.
 - Sécurisation des évaluations d'actifs.
 - Fidélisation d'une clientèle patrimoniale.

- Intérêt(s) pour les étudiants de DESN
 - Valorisation d'un savoir-faire spécialisé.

3. Objectifs pédagogiques

- Maîtriser les fondements juridiques : comprendre les régimes matrimoniaux (communauté, séparation, participation aux acquêts) ; maîtriser les règles de liquidation-partage successorale ; identifier les créances entre époux, récompenses, rapports et indemnités ; articuler liquidation civile et fiscalité applicable.

Savoir établir un compte liquidatif rigoureux : recenser et qualifier les biens (propres, communs, indivis) ; évaluer les actifs et passifs ; calculer les récompenses, créances et soultes ; présenter un compte liquidatif clair, cohérent et justifié.

Sécuriser juridiquement les opérations : identifier les points de fragilité juridique ; prévenir les risques de contestation ; justifier les choix techniques retenus ; assurer la conformité aux règles déontologiques et fiscales.

Développer une capacité d'analyse patrimoniale : lire un bilan patrimonial complexe ; anticiper les conséquences économiques d'un partage ; appréhender les interactions entre droit civil, fiscalité et stratégie patrimoniale.

4. Public visé

- Étudiants de DESN
- Notaires / collaborateurs
- Prérequis éventuels (connaissances, expériences, stage, etc.)....
- Collaborateurs en charge des dossiers droits patrimoniaux

5. Durée et organisation

- **Durée totale** : 120 heures
- **Répartition indicative** : deux jours par semaine (vendredi et samedi, de janvier 2027 à juin 2027)
 - Cours théoriques : 24 h
 Études de cas / illustrations pratiques : 96 h

- **Modalités avec ventilation en jours ou heures** :
 x Présentiel de préférence

 X distanciel possible

6. Contenus principaux du module

Bloc 1 : Les liquidations « conjugales » *[les époux, les partenaires, les concubins, indivisions patrimoniales]*

Bloc 2 : Les liquidations successorales « ab intestat » [*ex : successions légales sans conjoint survivant, successions légales avec conjoint survivant, successions légales précédées de libéralités entre vifs en avance de part, hors part, en l'absence et en présence de descendant(s), d'ascendant(s)]*

Bloc 3 : Les liquidations successorales dites « complexes » *[ex : liquidations en présence d'une donation-partage, liquidations contenant une ou des libéralité(s) consentie(s) au conjoint survivant, en présence de descendant(s), d'ascendant(s), liquidation d'un usufruit au profit d'un partenaire survivant ou d'un concubin survivant en présence d'héritier(s) réservataire(s), liquidation d'un avantage matrimonial – enfant(s) commun(s)et non commun(s), liquidations en présence de légataires, d'héritier(s) réservataire(s) sans ordre d'imputation préférentielle, etc.)*

7. Modalités d'évaluation envisagée

Un cas pratique de 3 heures par bloc

8. Intervenants pressentis avec idéalement les noms

- Profils recherchés :

 x Experts : Jean-Pascal RICHAUD Formateur indépendant certifié QUALIOPI

 Stéphanie BENOIT-GONIN Formatrice indépendante

9. Valeur ajoutée pour l'étudiant

Compétences différenciantes

Acquisition d'une **maîtrise opérationnelle et pro-active de la technique liquidative,** permettant d'identifier, de gérer et de sécuriser les problématiques complexes en matière conjugale et successorale ; l'approche par la technique du cas pratique illustratif et explicatif

renforce un **raisonnement méthodique, sécurisé et immédiatement mobilisable** en étude notariale.

Compétence fortement différenciante rendant l'étudiant rapidement opérationnel et autonome sur des dossiers à forte technicité et favorisant son évolution professionnelle au sein d'un Office Notarial vers un rôle de référent en droit patrimonial de la famille.

Employabilité / évolution professionnelle

La maîtrise des liquidations constitue une niche (car les notaires et les collaborateurs ne savent plus liquider).

Reconnaissance en étude notariale

Savoir-faire reconnu comme **un gage de technicité, de fiabilité** et **marqueur de sécurité** juridique, renforçant **la légitimité professionnelle de l'étudiant** au sein de l'Étude.